



LE MÉGILIEN

Un endroit où il fait bon vivre

Volume 6 numéro 6 Décembre 2016—Janvier 2017



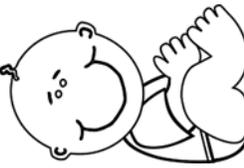
La consultation citoyenne pour le plan de développement des Trois Villages qui a eu lieu le 13 septembre dernier au centre communautaire de Saint-Herménégilde a connu un faible taux de participation et a, tout de même, permis de développer des échanges fructueux.



Nouvelles municipales

NOUVEAU-NÉ

Les membres du journal invitent pour une sixième année consécutive tous les nouveaux parents à fournir une photo des enfants nés dans l'année 2016 avec un court texte présentant les enfants et les parents pour le journal de février 2017. Il sera très intéressant de découvrir nos nouveaux mégilien (nes) et de les présenter aux citoyens de Saint-Herménégilde.



Prière de communiquer avec la municipalité au 819-849-4443 avant le 12 janvier 2017.

SAPINS DE NOËL

Il y aura collecte des **SAPINS DE NOËL** dans la municipalité **JEUDI LE 5 JANVIER 2017**.

Les sapins devront être placés au même endroit que lors de la cueillette ordinaire des vidanges.



N'oubliez pas de déposer vos sapins avant 6h ou idéalement, la veille.

Merci de votre collaboration.

BAC DE COMPOST EN HIVER

Afin d'éviter que le contenu de votre bac de compost ne colle au paroi en hiver, nous vous recommandons de placer un carton ou du papier journal au fond. De cette façon, le bac se videra complètement lors de la collecte



Fermeture du bureau pour la période des Fêtes

Le bureau de la municipalité sera fermé du 20 décembre 2016 au 5 janvier 2017 inclusivement.
Joyeuses Fêtes à tous.

Campagne des paniers de Noël

14 novembre au 23 décembre 2016

Collecte des denrées non périssables: CAB Coaticook
Variétés Delorme et Filles

Le bonheur se partage,

faites un geste d'entraide



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde, a adopté lors de sa session ordinaire tenue le 7 novembre 2016, le :

Calendrier des sessions ordinaires du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde pour l'année 2017

HEURE DES SESSIONS 19h

LIEU Salle du Conseil
776, rue Principale
Saint-Herménégilde

Dates
Lundi 9 Janvier
Lundi 6 Février
Lundi 6 Mars
Lundi 3 Avril
Lundi 1 ^{er} Mai
Lundi 5 Juin
Lundi 3 Juillet
Lundi 7 Août
Mardi 5 Septembre
Lundi 2 Octobre
Lundi 13 Novembre
Lundi 4 Décembre

Et ce suite à la sanction le 12 juin 2008 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives et matière municipale (L.Q., 2008, c. 18).

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 8^e jour de novembre 2016.

Marie-Soleil Beaulieu

Secrétaire-trésorière



CONSTRUCTION MARC-ANDRÉ RUEL

R.B.Q. : 8304-9759-40
MEMBRE DE L'A.C.Q.

Service de
mini-excavation



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Marc-André Ruel
Président

cmaruel3@hotmail.com

• CELL. : 819-570-0367 •

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente la situation financière de notre Municipalité.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015 :

Le rapport financier de l'année 2015 nous indique des revenus au montant de 1 363 457 \$, des dépenses de fonctionnement de 1 219 581 \$, des affectations, financement et immobilisations de 113 773 \$, pour un surplus de fonctionnement de 54 529 \$.

Pour l'année 2016, d'importants travaux ont été réalisés, certains postes budgétaires demanderont d'aller puiser dans le surplus général de l'exercice.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES 2016 :

	Rémunération	Rém. additionnelles	Allocation dépenses	MRC Coaticook	Régies
Maire	6 163 \$	1 207 \$	3 685 \$	4992	375
Conseiller	12 324 \$	5 952 \$	9 138 \$		510

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS EN 2016

<u>ASPHALTE ROUTE 251</u> Couillard Construction Ltée	103 198.07 \$	ABAT-POUSSIÈRE 2016 - Calclo Inc.	37 187.74\$
<u>RÉFECTION PAR MEMBRANE 2016</u> - Scalabrini et Fils inc.	57 194.32 \$		

TRAVAUX 2016 DE PLUS DE 2000\$ pour un total dépassant 25 000\$ pour le même contractant

Scalabrini et Fils inc. 56 671.02\$
Construction Marc-André Ruel 27 016.59 \$
Couillard Construction : 32 553.89 \$

* La liste des travaux est disponible sur demande au bureau municipal

INDICATIONS 2016 :

Au poste voirie, nous avons fait :

- La réfection par membrane sur environ 0.42 kilomètres de routes (Route 251, chemin St-Jacques et chemin Charest) ;
- La pose d'un revêtement bitumineux pour une correction sur environ 0.93 kilomètres (Route 251) le creusage de fossés ;
- la signature d'une entente de déneigement du chemin privé « Jean-Paul-Dupont ».

Des travaux d'aménagement des anciens bureaux municipaux ont été réalisés afin d'accueillir la salle du conseil en avril 2016.

L'activité sur le Mont Hereford « La tête dans les étoiles » fut renouvelée pour une 11^e année. Ce fut cette année très achalandé et très apprécié.

Dans le cadre de notre politique familiale, culturelle et loisir, la municipalité prévoit un montant remis aux parents pour les nouveaux-nés, le remboursement de la totalité de l'inscription à la bibliothèque de Coaticook, la contribution lors de l'achat de couches lavables, une contribution à des activités sportives et culturelles et la remise d'un montant aux finissants du secondaire. Une inscription est obligatoire.

Aussi la municipalité met à jour régulièrement son site internet afin de mettre à la disposition de tous beaucoup d'informations (procès-verbaux du Conseil, journal municipal, etc.). Suite page suivante.....

Suite de la page précédente

Au niveau de la sécurité civile, la municipalité a procédé, cette année, à la révision de son Plan de mesures d'urgence.

Encore cette année, plusieurs permis de construction et de rénovation résidentielle ont été émis. Ce qui est un signe très positif pour le développement de notre municipalité. La municipalité a d'ailleurs adopté, en 2015, le Règlement no 250 concernant l'adoption d'un programme d'accès à la propriété sur le territoire de la municipalité de Saint-Herménégilde.

ORIENTATIONS 2017 :

Le nouveau conseil est le conseil de tous les résidents de Saint-Herménégilde. L'objectif est de travailler dans ce sens. Les différents dossiers seront évalués, parfois maintenus et parfois modifiés.

Le conseil étudie présentement le déplacement de l'entrée du sentier pédestre afin d'en faciliter l'accès.

Je remercie les conseillères et les conseillers, tous les employé(e)s de la municipalité ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au sein des différents organismes, tous ont ainsi contribué à l'amélioration de la qualité de vie de tous nos concitoyens et concitoyennes.

Le budget de la municipalité de Saint-Herménégilde sera discuté et adopté lors d'une session spéciale mardi le 13 décembre 2016, à 19h00, à la salle du conseil de Saint-Herménégilde.

Donné à Saint-Herménégilde, ce septième jour du mois de novembre de l'an deux mille seize (7 novembre 2016).

Gérard Duteau, Maire

GRANDE CUISINE COLLECTIVE DES FÊTES

Cuisine
collective
DES FÊTES

Venez cuisiner tourtière, pâté au poulet et croustade aux pommes, en plus de repartir avec de la soupe préparée par nos bénévoles
10\$ par famille.

Mardi 13 décembre 2016

Au Centre Élie-Carrier, à Coaticook

Plusieurs plages horaires disponibles en après-midi et soirée

Inscriptions jusqu'au 9 décembre : 819-849-7011 poste 201



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François

Président de séance

Membre du Bureau de l'Assemblée nationale

Tél. : 819 565-3667

Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

En cette saison des Fêtes, je vous invite à profiter, en compagnie de votre famille et de vos proches, de ce temps si précieux et de ce que la vie offre de meilleur. Je vous souhaite de tout cœur une merveilleuse année 2017, heureuse et sereine, qui comblera vos vœux les plus chers.

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19 :00H	Lundi le 5 décembre 2016
	19 :00H	Budget Mardi le 13 décembre 2016
776, rue Principale Saint-Herménégilde	19 :00H	Lundi le 9 janvier 2017
	19 :00H	Lundi le 6 février 2017

PRO-MAIRE

Réal Crête sera le pro-maire pour les mois novembre, décembre 2016 et janvier 2017.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE sont toujours disponibles afin de recevoir vos suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité. Ils sont là pour répondre à vos questions

Joie, Bonheur, Prospérité et une Bouffée de Santé

Tels sont les vœux que nous formulons à toute la population de chez nous pour l'année 2017.

Les membres du conseil et du personnel municipal

ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien

816, rue Principale
St-Herménégilde, Québec J0B 2W0

Pour nous joindre : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca téléphone : 819-437-5462

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps

Réal Crête, conseiller responsable
Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité
Sylvie Fauteux, mise en page





251, chemin Parker
Dixville, Québec, JOB 1P0
819 849-3037
bureaumunicipal@dixville.ca

816, rue Principale
Saint-Herménégilde, Québec, JOB 2W0
819 849-4443
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca



OFFRE D'EMPLOI INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Les municipalités de Saint-Herménégilde et de Dixville, dans la MRC de Coaticook, sont à la recherche d'une personne pour combler le poste d'inspecteur(trice) en bâtiment et environnement.

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision des directeurs généraux des deux(2) municipalités, la personne recherchée verra à l'application des lois et règlements qui sont adoptés par les conseils municipaux. Elle devra entre autres :

- Recevoir et analyser les différents projets des citoyens et des promoteurs qui nécessitent l'obtention d'une autorisation municipale, notamment quant à la construction, au zonage, au lotissement et à l'environnement;
- Procéder à l'émission des permis et certificats d'autorisation en conformité aux règlements applicables et en faire le suivi;
- Répondre aux demandes d'informations;
- Effectuer des inspections;
- Rédiger des avis et rapports, de même que participer à la rédaction de projets de règlements;
- Traiter les plaintes qui concernent le respect des règlements d'urbanisme;
- Agir comme personne-ressource lors des consultations publiques et de réunions d'information concernant des dossiers relatifs à l'urbanisme, notamment en jouant le rôle de secrétaire du CCU;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

La personne recherchée devra répondre aux exigences suivantes :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans le domaine de l'inspection en bâtiment, de l'aménagement du territoire, de l'environnement ou tout autre domaine connexe ou équivalent;
- Posséder une bonne connaissance de la réglementation d'urbanisme découlant de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de la Loi sur les compétences municipales, de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements en découlant, ainsi que de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Posséder une bonne connaissance du Code de construction du Québec;
- Posséder une expérience pertinente dans le domaine municipal est un atout;
- Posséder des aptitudes et habiletés à l'égard de standard élevé en matière de service à la clientèle;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : Maîtrise de soi, entregent, sens de la communication et de l'organisation, autonomie et dynamisme, capacité de travailler sous pression et habileté dans la résolution de situations conflictuelles;
- Posséder un permis de conduire valide, un véhicule automobile et pouvoir l'utiliser dans le cadre du travail;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit, ainsi qu'une connaissance de base de l'anglais parlé.

CONDITIONS

Il s'agit d'un poste temps plein de 35 heures par semaine réparti entre les deux municipalités, à raison de deux(2) jours par semaine à Dixville et de trois(3) jours par semaine à Saint-Herménégilde. La rémunération ainsi que les conditions de travail seront établies en fonction des politiques des conditions de travail des deux municipalités.

Toute personne intéressée par cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard **mercredi le 30 novembre 2016 à 16h** à l'attention de M. Sylvain Benoit, Directeur général de la Municipalité de Dixville. Les candidatures pourront être acheminées par courrier au 251, chemin Parker, Dixville, JOB 1P0 ou par courrier électronique à bureaumunicipal@dixville.ca.

Seules les personnes sélectionnées pour les entrevues seront contactées.



Au moment d'écrire ces lignes, le temps se refroidissait et nombreux étaient ceux qui espéraient un meilleur hiver que celui connu en 2016... Et justement, quelles seront les activités hivernales possibles cet hiver dans la Forêt communautaire Hereford?

Raquettes

Encore une fois, vous pourrez pratiquer la raquette dans le Sentier Neil-Tillotson menant jusqu'au sommet du Mont Hereford. Le stationnement est accessible gratuitement, sur le chemin de Coaticook à East Hereford. De plus, tout comme pour la randonnée pédestre, vous pouvez vous stationner au chemin Bissonnette et gravir à raquettes le chemin Centennial jusqu'au sommet. Ne pas oublier que ce chemin est également accessible à d'autres usagers. Rappelons que la raquette et la randonnée dans la Forêt Hereford sont des activités gérées conjointement par les Municipalités de Saint-Herménégilde et d'East Hereford.

Ski de montagne

Ce sera la deuxième année d'activité de Ski Mont Hereford et, souhaitons-le à tous, sa première vraie belle saison! Il s'agit d'une activité unique qui connaît un intérêt grandissant depuis les dernières années. Cette activité est gérée par Circuits Frontières et les informations, notamment sur les droits d'accès, sont disponibles dans son site Web : <http://circuitsfrontieres.com/ski-de-montagne/>

Motoneige en sentier

Le territoire de la Forêt Hereford est accessible en motoneige en vertu d'une entente de droit d'accès signée avec les clubs de motoneige Étoiles de l'Est et Autoneige de Cookshire. Tout près de 25 km de sentiers de motoneige sont aménagés dans la Forêt Hereford et les motoneigistes doivent avoir leur carte de membres annuelle de la Fédération des Clubs de motoneiges du Québec pour y accéder. Aussi, la pratique de la motoneige hors sentier n'est pas permise dans la Forêt Hereford. Cette activité illégale cause beaucoup d'impacts négatifs sur la faune (notamment l'orignal), la forêt et les utilisateurs de la Forêt, ce qui va à l'encontre des volontés de notre donation. Nous comptons sur la collaboration et le respect de tous pour la protection de ce territoire. À cet effet, comme l'an dernier, une surveillance sera assurée par les Clubs de motoneige, les partenaires de Forêt Hereford et la Sureté du Québec.

Travaux de restauration forestière durant l'hiver



Des travaux de restauration forestière sont prévus à l'hiver 2017, dans les secteurs du chemin Owen et du chemin Bolton. Les motoneigistes devront donc être prudents dans le chemin Owen durant la réalisation de ces travaux. Ils consisteront essentiellement à de la coupe partielle visant à augmenter la présence des espèces désirées, telles que l'épinette, le bouleau jaune et l'érable à sucre, et à créer des habitats fauniques adéquats. En plus du reboisement de 3 000 arbres au printemps 2016 (chêne, tilleul, pin blanc et épinette rouge), plus de 500 glands de chênes rouges (voir photo) ont été ensemencés à l'automne 2016 dans plusieurs endroits de la Forêt. D'ailleurs, il a été fort surprenant de voir l'engouement suscité par notre appel à tous afin de s'approvisionner en glands de chênes rouges. Déjà d'autres propriétaires du coin, inspirés ou non par notre démarche, ont également commencé à ensemencer leur forêt avec des glands de chêne. Sachez que cette espèce, beaucoup plus présente autrefois dans notre coin de pays, est toute désignée pour ce genre d'initiatives. Imaginez dans 20 ans à quoi ressembleront les forêts de la région si tous continuent à y mettre des efforts! Suite page suivante

Quelques autres nouvelles en rafaes :



Rappelons que Forêt Hereford a signé un contrat social avec la Sureté du Québec. Cette façon de faire permet de simplifier et d'optimiser le travail de surveillance du territoire directement par la Sureté du Québec. Cette approche s'ajoute à toute la surveillance déjà en place par les communautés impliquées. Nous sommes donc très nombreux à avoir à cœur l'intégrité de la Forêt communautaire Hereford!



Cette année, ce sont plus de 104 000 \$ en **taxes municipales et scolaires** que Forêt Hereford aura remis à la Commission scolaires des Hauts-Cantons et aux Municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde. Forêt Hereford est le plus grand propriétaire foncier de toute la MRC de Coaticook!

Le **budget équilibré** de Forêt Hereford en 2016-2017 aura permis l'injection de plusieurs milliers de dollars en soutien financier dans plusieurs projets dans nos communautés.



Au moment d'écrire ces lignes, les résultats de chasse 2016 (cerf et orignal) n'étaient pas encore connus dans le territoire du Club de chasse et pêche Hereford, dont 75 % est dans la Forêt communautaire Hereford. Toutefois, on sait que les résultats de chasse à l'orignal y ont été aussi difficiles que dans le reste du secteur. La tique d'hiver en est encore la principale cause. À noter que la cohabitation entre tous les usagers a été exemplaire durant l'automne dans la Forêt Hereford.

facebook

N'oubliez que vous pouvez suivre les activités et les nouvelles dans la Forêt communautaire Hereford en consultant notre page Facebook, et ce, même si vous n'êtes pas un utilisateur de cette plateforme : <https://www.facebook.com/forethereford>.

Vous êtes intéressés à vous impliquer bénévolement dans la mise en valeur de la Forêt communautaire, que ce soit dans l'entretien des sentiers ou les travaux d'ensemencement de noix et de glands? Contactez-nous : [in-fo@forethereford.org](mailto:fo@forethereford.org) ou 819-578-4605.

Joyeux temps des Fêtes à tous! Dany Senay, directeur de la Forêt Hereford



PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE
Municipalité de Saint-Herménégilde



C'est bientôt l'hiver et c'est le temps de préparer sa trousse d'urgence d'auto

Pour affronter l'hiver ou en cas de panne ou d'accident, vous trouverez utile d'avoir les articles suivants dans votre automobile :

Pelle, grattoir et balai à neige

Sable ou sel

Bandes de traction

Lampe de poche et piles de rechange

Trousse et manuel de premiers soins, ciseaux pour couper les ceintures de sécurité

Fusées éclairantes ou lanterne d'avertissement

Bouteilles d'eau et aliments non périssables

Câbles de survoltage

Couvertures

Allumettes et bougies dans une boîte de métal ou un sac de plastique - utiles pour se réchauffer, réchauffer une boisson ou s'éclairer

Vêtements chauds et bottes de rechange

Cartes routières

Quelques pièces de 25 cents et d'un dollar ou une carte d'appel — si vous n'avez pas de cellulaire

Constat amiable — commandez votre exemplaire auprès du Groupement des assureurs automobiles

au 514 288-4321 ou au 1 [877 288-4321](tel:877-288-4321) (sans frais) ou au www.infoassurance.ca, section Documents.



LES MARCHÉS DE NOËL

Marché de Noël du verger le Gros Pierre

- 10 et 17 décembre 2016
- Compton, paradis des gourmets et des gourmands ! Le verger le Gros Pierre fait son marché de Noël.
- Au menu: tout pour garnir vos tables du temps des fêtes et pour faire des cadeaux aux amateurs de bonne bouffe.
- 6335, route Louis-S.-St-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0
- Tél. : 819 835-5549

Salon de l'artisan de Coaticook

- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- 3 et 4 décembre 2016
- Plusieurs artisans de tous les coins de la province se joignent à nous pour ce bel événement qui montre le talent de plusieurs personnes dans différentes disciplines. De la poterie au tissage, couture, tricot, bois sculpté, vitrail et plusieurs autres.
- Dans une atmosphère de festivités, exposition et vente de produits artisanaux. Occasion rêvée d'offrir des cadeaux originaux tout au long de l'année.
- 116, Wellington Coaticook, QC J1A 2H7
- Tél. : 819-849-6371

Marché de Noël de la Ferme Beaulieu

- Tous les samedis et dimanches de 10h à 16h à partir du 3 au 18 décembre 2016 et le 24 décembre de 10h à 12h
- Visitez des artisans et créateurs de saveur de notre région, étonnez vos papilles gustatives, amusez vos enfants ou petits-enfants avec des activités bricolage (sur réservation) et conte de Noël, faites des trouvailles pour le temps des Fêtes.
- 3700, route 147 Waterville (Québec) J0B 3H0
- Tél. : 819 562-6477



Les Marchés de Noël
de la Vallée de la Coaticook

Vivez les traditions de Noël
tout en faisant vos achats des Fêtes
Artistes, artisans et producteurs locaux
vous attendent

tourismecoaticook.qc.ca/noel
1 866 665-6669

Les Chœurs de Waterville

- 20 novembre 2016
 - Déjeuner d'époque de la Société d'Histoire de Waterville
 - Vous êtes donc invités à participer à leur déjeuner bénéfique à saveur d'antan, de 10 h à 12 h au Club de golf de Waterville. Exposition de photos d'époque, galettes de sarrasin et mélasse sont au menu.
 - **Billets à Hôtel de Ville de Waterville**
20,00 \$ pour les 13 ans et plus
8,00 \$ pour les 6 à 12 ans
Gratuit pour les 5 ans et moins
 - Le comité touristique a renouvelé la programmation en vous présentant trois ensembles dans le cadre des Chœurs de Waterville.
 - 13 h 00 Attakka Duo
 - 14 h 30 Musique à Bouche
 - 16 h 00 Chœur de Chambre du Québec
- Tous les concerts seront présentés à l'église Unie de Waterville, au 460 rue Principale Sud. Les places sont limitées, alors procurez-vous rapidement vos billets en prévente !
- Billets à Hôtel de Ville de Waterville**
10,00 \$ en prévente 15,00 \$ à la porte
Gratuit pour les 17 ans et moins
- Tél. : 819 837-2456
- Information : tourismecoaticook.qc.ca/noel
1-866-665-6669

PLEIN AIR COATICOOK INC – SKI DE FOND/RAQUETTE

Plein Air Coaticook offre près de 30 km de pistes de différents niveaux pour le ski de fond et trois sentiers pour la raquette. Le chalet d'accueil et départ des pistes sont situés chemin Lacourse à 4 km de Coaticook. Les billets de saison seront disponibles à la mi-décembre chez Légufruits, au Foyer du Sport et au Parc de la Gorge. Cette année, un seul billet à 25\$ est valide pour le ski de fond et la raquette. C'est gratuit pour les enfants et étudiants. Voilà un beau choix de cadeau à offrir pour Noël !

Pour la date d'ouverture et les conditions de ski, consultez notre site Internet à www.pleinaircoaticook.ca

On vous attend !

Les responsables de Plein Air Coaticook.



Inauguration New-Hampshire

Voie des pionniers



Ce sont les membres de la Société d'histoire de Pittsburg, de la TCCC, de la MRC, de Pittoresco et du comité de développement local des trois-villages. De gauche à droite, Jacques Madore, Jean-Pierre Pelletier, Josée Moisan, Ruth Covell, Anne Dansereau, Sylvie Masse, Stéphane Flibotte, Gladys Bruun, Richard Parker, David Covill, Linda Clogston, Ann Gray, François Bouchy-Picon, Lesley Covell et Eva Marchesseault.

MOT DE LA REDACTION

De la part de toute l'équipe du journal, nous vous souhaitons de très JOYEUSES FÊTES et une NOUVELLE ANNÉE remplie d'amour, de bonheur, de santé et de prospérité.

À l'année prochaine.

Bonne Année



2
0
1
6

la grande guignolée
des médias

Jeudi 8 décembre
Soyez généreux!

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Quebec)
JOB 2R0

Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com



DEMANDE DE SOUMISSION (Entretien et tonte des pelouses)

La municipalité de Saint-Herménégilde est à la recherche d'un entrepreneur pouvant s'occuper de l'entretien et de la tonte des pelouses des endroits ci-dessous pour la saison 2017 :

Centre Communautaire

Bureau municipal

Garage

Parc des Loisirs (autour de la patinoire, autour du chalet, terrain de balle (intérieur et extérieur), fossé près du chemin ancienne route 50 et stationnement)

Site ornithologique au Marais Duquette (stationnement et sentier)

Usine d'épuration au lac Lippé

Plage municipale au lac Wallace

Descente de bateau au lac Wallace

Halte routière route 141

Borne régionale et croix de chemin à l'intersection des routes 141 et 251

Au panneau à l'intersection des chemins St-Jacques et St-Denis

À la croix de chemin à l'intersection de la route 141 et chemin Mailloux

À la croix de chemin sur le Rang 2 (près du chemin Des Pins)

Aux 2 entrées de la municipalité (route 141 en face de la Ferme Lanciaux et près des Douanes)

Exigences:

Être autonome

Avoir tous les équipements requis (tondeuse, débroussailleuse, vêtements sécuritaires, etc.)

Détenir une assurance responsabilité de 2 000 000\$ pour toute la durée du contrat (preuve exigée)

Fréquence de la coupe : Une fois par semaine

L'entrepreneur doit se conformer à toutes les lois et règlements de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), preuve exigée

Prix :

Montant forfaitaire pour la saison

Mode de paiement:

En 4 versements

Les soumissionnaires intéressés devront se procurer directement le bordereau de soumission en s'adressant à Marie-Soleil Beaulieu, Directrice générale. Seules les soumissions provenant d'entreprise qui se sont procurées les documents en leur propre nom auprès de la municipalité seront acceptées. Votre soumission devra être reçue, dans une enveloppe scellée, **au plus tard le 13 janvier 2017 à 13h30** à l'adresse ci-dessous. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Herménégilde
Soumission entretien et tonte des pelouses 2017
à/s Marie-Soleil Beaulieu
816, Principale
Saint-Herménégilde Québec JOB 2WO

La Municipalité de Saint-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

DEMANDE DE SOUMISSION (Entretien paysager)

La municipalité de Saint-Herménégilde est à la recherche d'un entrepreneur pouvant s'occuper de l'entretien et de l'aménagement paysager des endroits ci-dessous pour la saison 2017 :

Centre Communautaire

Bureau municipal

Pots de fleurs (Centre, personnage historique, garage municipal, borne régionale)

Des 4 croix de chemin (Intersection Route 251 et Route 141, intersection Mailloux et Route 141, Rang 2 près du chemin des Pins, intersection Rang 4 et Désainde)

Des 3 entrées de la municipalité (route 141 en face de la Ferme Lanciaux, route 141 près des Douanes et intersection Rang 9 et Vieux Canaan)

Halte Routière sur la Route 141

Panneau d'identification au Lac Lippé

Enseigne au Marais Duquette

Chalet des Loisirs (Enseigne et près du bâtiment)

Plage du Lac Wallace

Arrosage des différents endroits de façon régulière

Exigences:

Être autonome

Avoir l'équipement requis

Cours en aménagement paysager et ou en horticulture reconnus

Mode de paiement:

En 4 versements (juin, juillet, août et septembre)

Note : La soumission doit exclure les dépenses en achat de fleurs et matériel. Le budget maximal accordé pour l'achat de fleurs et de matériel (paillis, terre, etc.) est de 1500\$.

Les soumissionnaires intéressés devront se procurer directement le bordereau de soumission en s'adressant à Marie-Soleil Beaulieu, Directrice générale. Seules les soumissions provenant d'entreprise qui se sont procurées les documents en leur propre nom auprès de la municipalité seront acceptées. Votre soumission devra être reçue, dans une enveloppe scellée, **au plus tard le 13 janvier 2017 à 11h30** à l'adresse ci-dessous. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Herménégilde
Soumission entretien paysager 2017
a/s Marie-Soleil Beaulieu
816, Principale, Saint-Herménégilde,
Québec, JOB 2WO

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

JUSTE POUR RIRE

Dans la forêt.....

Un avocatier veut plaider la cause des arbres de la forêt; il se croit le saule à pouvoir le faire! Et buis, pourquoi pas? Sapin du bon sang !

Ça lui fera beaucoup de pins sur la planche, mais c'est aussi un peu dans sa branche si on peut dire.....Toutefois, s'il se trompe, il peuplier devant de bons arguments.

«Prouvez-le-moi, si vous êtes un orme!» dira-t-il à ses adversaires. Attention, car un hêtre plus frondeur pourrait lui répondre :«Ferme donc tilleul!» et, croyez-moi, cela créerait certainement un gros mélèze !

Faudrait quand même avoir du tronc tout le tour de la tête ! Malgré tout, rien ne pourra l'empêcher de continuer sa mission jusqu'au bout.« En-chêne» diront les plus pressés; cependant, il ne faudrait pas qu'il cèdre sous la pression. Surtout cyprès du but!

Il faudra s'assurer que l'explication soit claire épinette, sinon elle ne sera pas retenue. Et vous pourriez devoir vous oranger avec vos troubles. Mais soyez tranquille, ce grand défenseur et membre des habitants de la forêt ne tremble pas si facilement.

La vraie racine du problème c'est qu'il y a beaucoup trop de feuilles dans ce dossier et qu'on pourrait presque s'y noyer ! Il faudra parfois qu'on le frêne. Et si cela ne sent pas trop bon nous demanderons à l'eucalyptus de venir nous aider à rafraîchir l'atmosphère....

Mais finalement genêt aucun doute sur ses compétences et je sais qu'il fera un bon bouleau et qu'il pourra s'asseoir sur ses lauriers après avoir vaincu toutes ces em-bûches !

Je vous dis donc à la prochaine et une bananier 2017 à tous et toutes!

P.S. Je dédie ce texte à tous ceux qui travaillent dans la forêt et spécialement à J.M.C.



PLUME DU LAC



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca



DEMANDE DE SOUMISSION (Entretien ménager)

La municipalité de Saint-Herménégilde est à la recherche d'un entrepreneur pouvant s'occuper de l'entretien ménager du centre communautaire et du bureau municipal pour l'année 2017 (contrat du 1er mars 2017 au 28 février 2018):

Tâches à effectuer selon les locations (environ 40 locations par année, souvent de fin de semaine), toutefois les tâches au centre communautaire doivent être faites au minimum une fois par semaine:

Centre communautaire

Laver les salles de bains, planchers, les tables, la cuisine (comptoir, électroménager, etc.)

Ranger les tables et chaises, époussetage.

Bureau

Balayeuse et époussetage aux 2 semaines

Centre communautaire et Bureau

Laver les fenêtres 2 fois par année (printemps et automne)

Grand ménage annuel (décapage et cirage du plancher, lavage des murs et planchers, etc.)

Exigences:

Être autonome

Fournir les produits de nettoyage

L'entrepreneur doit se conformer à toutes les lois et règlements de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), preuve exigée

Prix : Montant forfaitaire pour l'année

Mode de paiement: Mensuel

Les soumissionnaires intéressés devront se procurer directement le bordereau de soumission en s'adressant à Marie-Soleil Beaulieu, Directrice générale. Seules les soumissions provenant d'entreprise qui se sont procurées les documents en leur propre nom auprès de la municipalité seront acceptées. Votre soumission devra être reçue, dans une enveloppe scellée, **au plus tard le 13 janvier 2-17 à 10h30** à l'adresse ci-dessous. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Herménégilde

Soumission entretien ménager 2017

a/s Marie-Soleil Beaulieu

816, Principale

Saint-Herménégilde, Québec JOB 2WO

La Municipalité de Saint-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



Invitation au forum

La démarche d'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) se poursuit ! Les citoyens de Saint-Herménégilde sont invités à venir participer au forum. Cette journée de réflexion et d'échanges a pour but d'identifier des actions locales et concrètes permettant de mettre en valeur notre zone agricole et de soutenir les activités agricoles et forestières qui y ont lieu. Nous espérons y recevoir des producteurs agricoles, des élus, des acteurs du secteur agricole ainsi que tout citoyen intéressé par l'agriculture et le développement de sa communauté. En espérant vous y trouver en grand nombre !

Voici les détails :

Mardi le 6 décembre de 9 h 30 à 15 h 00 (arrivez dès 9h);
Salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, (1375,
ch. Favreau);

Un repas sera servi sur place;

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à
vous inscrire à:

info@mrcdecoaticook.qc.ca ou par téléphone au
819 849-7083, poste 221.

La MRC de Coaticook remercie le MAPAQ pour son appui
financier et technique dans ce projet.

MRC Coaticook
FÊTE DE LA FAMILLE
Dimanche 4 décembre 2016
De 11 h à 15 h 30
À l'école La Frontalière
Léger goûter servi sur place!
12 h 30 : Arrivée de Père et Mère Noël
14 h : Tirages des prix
Cadeaux, jeux gonflables, maquillage, bricolage, jeux
d'antan et bien plus!
Information au 819-849-9166
Soyez de la Fête!!



Courtoisie : TCCC Photo : La Récolte, Jean-François Lemire de Sherbrooke

Nouveau service

Présence-surveillance sur demande

Vous prenez soin d'un être cher et avez besoin de
prendre du temps pour vous en sachant qu'il est
entre bonnes mains.

La solution:

- Appelez au Service d'aide domestique

819-849-7716

- Inscrivez-vous au programme
- Réservez une période de 3 ou 4 heures
selon la disponibilité des préposées
- De jour, soir ou fin de semaine
- Payez 5\$ de l'heure
- Allez-y selon vos besoins

Service d'aide domestique de la région de Coaticook
819-849-7716 | sadrc@videotron.ca | aidedomestiquecoaticook.org



Vous quittez la maison et votre chien commence à gémir ou à gratter obstinément la porte? Il aboie sans cesse lorsque vous êtes absent de la maison? Ou encore, il est si heureux à votre retour qu'il demeure agité pendant de longues minutes?

Être seul est contre nature pour un animal social comme le chien. Et certains d'entre eux peuvent souffrir d'anxiété de séparation ou de phobie de la solitude. Ce trouble de comportement résulte d'un attachement excessif du chien à son gardien et se traduit en une forme de détresse, de peur ou de panique lors d'une séparation physique.

Ainsi, lorsqu'il se retrouve seul, le chien exprime son inconfort en gémissant, en détruisant des objets, en aboyant sans cesse, etc. Il ne vous punit pas de votre absence et n'a aucun désir de vengeance : aboyer, détruire ou souiller sont des comportements qui le soulagent et qui l'aident à surmonter son stress lié à la solitude. Il importe toutefois de distinguer l'anxiété de séparation de certains comportements normaux chez les chiots, tels que souiller la maison ou détruire des objets.

Comment prévenir ou atténuer son anxiété

L'anxiété de séparation est un motif fréquent de consultation auprès de spécialistes, voire d'abandon de l'animal. Mais il existe des solutions!

Il importe d'abord de s'armer de patience et de constance pour apprendre à votre chien à apprivoiser graduellement la solitude et à lui faire comprendre qu'être seul ne signifie pas être abandonné.

En premier lieu, un chien occupé est un chien heureux. Si votre chien pratique une heure quotidienne d'exercice et joue régulièrement à des jeux intellectuels (chercher de la nourriture ou des jouets), il aura tendance à dormir en votre absence. Si cela est possible, offrez-lui une bonne période d'exercice et une marche une heure avant votre départ.

Lorsque vous quittez votre domicile, agissez de façon normale. Évitez de vous épancher, car cela pourrait l'inquiéter. Faites jouer la radio ou la télévision (en bruit de fond) et allumez une lumière si vous ne revenez que le soir; certains chiens n'apprécient pas la noirceur.

À votre retour, attendez que votre chien se calme avant de lui accorder de l'attention. Cette ignorance volontaire (mais difficile, il est vrai!), permettra à votre chien de contrôler son excitation face à votre retour. Et quoi qu'il ait fait pendant votre absence (grugeage, souillures ou autres dégâts), ne le punissez jamais; ainsi, il n'associera pas votre retour à une réprimande.

Lorsque vous êtes à la maison, permettez-lui de s'occuper de manière intéressante dans une pièce autre que celle dans laquelle vous êtes. Gruger un os ou se délecter d'un *Kong* farci fera son bonheur! Une fois sa collation terminée, prenez l'habitude de ranger le *Kong* et de le ressortir uniquement lorsque vous quittez; il associera votre départ à un aspect positif.

Enfin, puisque le chien est avant tout un animal social, Fido ne devrait jamais être laissé seul une dizaine d'heures par jour, à moins d'occasions exceptionnelles.

Pour obtenir d'autres précieux conseils, consultez l'intervenante en comportement canin de la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, poste 111. Elle vous aidera à identifier les situations qui déclenchent l'anxiété chez votre chien et à rendre celles-ci moins pénibles pour lui.





COMMUNAUTÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE

Bonjour à vous tous. J'espère que vous avez passé un bel été, ainsi qu'un bel automne. Maintenant, ajustons-nous aux plaisirs de l'hiver qui s'ouvrent à nous. Les membres du Conseil de Gestion tiennent à remercier tous ceux qui ont participé, de proche ou de loin, à la réussite de notre souper paroissial. Un gros merci à vous tous.

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE.

HORAIRE DES MESSES DE DÉCEMBRE 2016 ET JANVIER 2017

04 décembre	10 :30H	Martial Tardif	par Carmelle et Gaston Charest
11 décembre	10 :30H	Léonide Cotnoir	par Benoît Cotnoir
18 décembre	10 :30H	Alain McDuff	par ses parents
24 décembre	à confirmer	messe de M. le Curé	pour ses paroissiens SAMEDI
25 décembre	PAV	Réal Nadeau	par René et Linda Nadeau
01 janvier	10 :30H	Jeannine Nadeau	par René et Linda Nadeau
08 janvier	10 :30H	Albert Clowery	par son épouse et ses enfants
15 janvier	10 :30H	Noëlla et Serge Côté	par son fils René Côté
22 janvier	10 :30H	André Cotnoir	par son épouse
29 janvier	10 :30H	Défunts des familles Langevin	par Marielle et Georges Langevin

CVA : Un rappel pour la CVA cette année. Notre bon M. Normand Dubé n'a pas pu faire la collecte de la CVA. SVP, vous pouvez nous rejoindre en tout temps pour nous remettre votre don. Merci

ENTREPOSAGE

La Vieille École



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.

Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.

Conseil municipal

Maire : M. Gérard Duteau

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Sébastien Desgagnés

Siège no 3 : Mme Sylvie Fauteux

Siège no 4 : M. Mario St- Pierre

Siège no 5 : M. Robin Cotnoir

Siège no 6 : Mme Jeanne Dubois

Directrice générale et secrétaire-trésorière :

Mme Marie-Soleil Beaulieu

Secrétaire-trésorière adjointe :

Mme Louise St-Jacques

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Adjoint municipal : M. Yan Bissonnette

Inspectrice en bâtiment : Mme Lise Got

ACHAT DES BILLETS ET TARIFS

L'achat des billets peut se faire de trois façons : directement avec le chauffeur d'autobus, au bureau d'Acti-Bus et au terminus de Sherbrooke

TARIF BILLET SIMPLE

DE	À	TARIF RÉGULIER	ÉTUDIANT AVEC CARTE	ENFANT 5-11 ANS
TERMINUS COATICOOK	COMPTON	4,00 \$	3,25\$	2,00\$
	TERMINUS SHERBROOKE	7,50\$	6,00\$	3,75\$
ABRIBUS COMPTON	TERMINUS SHERBROOKE	5,50\$	4,50\$	2,75\$

LAISSER-PASSER

TARIF RÉGULIER

DE	À	15 VOYAGES	MENSUEL
TERMINUS COATICOOK	COMPTON	48,50\$	
	TERMINUS SHERBROOKE	91,00\$	152,00\$
ABRIBUS COMPTON	TERMINUS SHERBROOKE	66,00\$	110,00\$

TARIF ÉTUDIANT

(RÉSIDENTS DE LA MRC DE COATICOOK SEULEMENT)

DE	À	15 VOYAGES ÉTUDIANTS AVEC CARTE	MENSUEL ÉTUDIANTS AVEC CARTE
TERMINUS COATICOOK	COÛT RÉGULIER	80,00\$	122,00\$
	(-) COMMANDITE	(19,00\$)	(22,00\$)
	(-) COATICOOK	(19,00\$)	(22,00\$)
	TERMINUS SHERBROOKE	42,00\$	78,00\$
ABRIBUS COMPTON	COÛT RÉGULIER	58,00\$	89,00\$
	(-) COMMANDITE	(13,00\$)	(19,00\$)
	TERMINUS SHERBROOKE	45,00\$	70,00\$

Si l'embarquement ne se fait pas à un terminus reconnu, le tarif du terminus **précédent** est appliqué.
Si le débarquement ne se fait pas à un terminus reconnu, le tarif du terminus **suivant** est appliqué

Le tarif étudiant s'applique **seulement** pour les jeunes de la MRC de Coaticook qui étudient dans une institution **post-secondaire** de la ville de Sherbrooke. **Ne s'applique pas** aux étudiants de l'Université du 3^e âge.

ADRESSES DES TERMINUS

Les lieux d'embarquement / débarquement officiels sont situés aux endroits suivants :

- ◆ Arrêt d'autobus devant la Caisse Desjardins (155, rue Child, Coaticook)
- ◆ Aribus de Coaticook : coin des rues Main et Laurence (près du Tim Hortons)
- ◆ Aribus de Compton : entre le 6750 et 6760, route Louis S. St-Laurent, Compton
- ◆ Terminus La Vieille Gare de Sherbrooke : 80, rue Dépôt, Sherbrooke





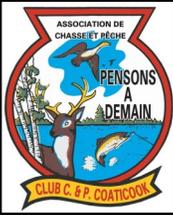
DEMANDE DE PERMIS

Notre inspecteur en bâtiment et en environnement est disponible au bureau municipal de Saint-Herménégilde le jeudi de 13h à 16h et le vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h. Pour éviter des surprises, prenez un rendez-vous au 819-849-4443 avant de passer. Notamment font l'objet d'une demande de permis ou de certificat :

- ◆ construction, rénovation, réparation, démolition,
- ◆ conteneurs, ponceaux, piscines, serres
- ◆ installation de fosse septique et captage des eaux souterraines (puits),

Veuillez noter que l'inspectrice sera absente durant le temps des fêtes et sera de retour le 19 janvier 2017.

INFORMEZ-VOUS ET PRÉVOYEZ À L'AVANCE !



CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DE COATICOOK

Le Club de chasse et de pêche de Coaticook a fait son ensemencement annuel le 8 octobre dernier. Nous avons mis 1400 truites brunes de 9 à 12 pouces dans le lac Wallace. Le tout rendu possible grâce aux membres et aux personnes qui participent à nos activités.

Le tournoi de pêche blanche du Club de chasse et de pêche de Coaticook aura lieu le 28 janvier 2017 au Lac Wallace de Saint-Herménégilde.

Réservez votre journée.

Etienne Duteau, Président

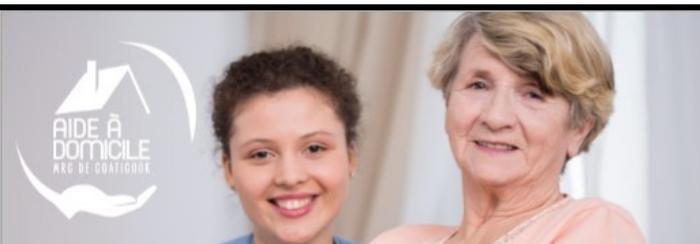



Heures d'ouverture

Lundi	08:00 – 16:30
Mardi	08:00 – 16:30
Mercredi	08:00 – 16:30
Jeudi	08:00 – 16:30
Vendredi	08:00 – 16:30

1095, CHEMIN BILODEAU
COATICOOK, QUÉBEC
J1A 2S4
819-849-9479
FERMÉ LES SAMEDIS D'OCTOBRE À MAI INCLUSIVEMENT

LIVRE DU CENTENAIRE
N'oubliez pas que la municipalité a procédé à la réimpression du livre du Centenaire de Saint-Herménégilde au coût de 35\$. Vous pouvez vous le procurer au bureau municipal de Saint-Herménégilde

Entretien ménager - Préparation de repas
Aide aux courses - Présence surveillance
Soins à la personne

819-849-7716



**RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE**

Fabrication de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique

 www.iert.ca

Jean-François Théberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 · Téléc. 819 835-5768 · iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) JOB 2A0

DISPOSITION DES CENDRES : ATTENTION AUX INCENDIES !

Il est extrêmement important d'attendre que **vos cendres soient complètement refroidies** avant d'en disposer dans le bac brun pour les matières compostables.

Chaque année, plusieurs incendies se produisent à cause de cendres chaudes placées dans les bacs bruns.

Les cendres demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion. Afin qu'elles refroidissent sans danger, il suffit de les déposer à l'extérieur, dans une chaudière métallique recouverte d'un couvercle métallique adapté, sur une surface incombustible, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement refroidies. Pour activer le processus de refroidissement, il suffit de retourner les cendres à quelques reprises, à l'intérieur du contenant métallique.

Les cendres chaudes placées dans une boîte, un sac, une poubelle, un bac ou tout autre contenant représentent un risque d'incendie important. Il est donc essentiel de s'assurer que les cendres soient entièrement refroidies.....c'est-à-dire un MINIMUM de deux (2) semaines, avant d'en disposer.

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

12 novembre	Club Joyeux (souper danse)	Centre communautaire	St-Herménégilde
04 décembre	Fête de la famille	Polyvalente La Frontalière	Coaticook
06 décembre	Forum PDZA	Salle Communautaire	Ste-Edwidge
08 décembre	Grande Guignolée des médias		Coaticook
10 décembre	Club Joyeux (souper danse)	Centre communautaire	St-Herménégilde
13 décembre	Cuisine collective des Fêtes	Centre Élie Carrier	Coaticook
05 janvier	Ramassage des Sapins de Noël		
28 janvier	Tournoi de pêche blanche	Lac Wallace	St-Herménégilde



PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE



LES QUÉBÉCOIS CONSOMMENT PLUS QUE LES AUTRES CANADIENS

La quantité d'eau distribuée par personne par jour au Québec est passée de 777 à 596 litres en 12 ans, remplissant ainsi un des objectifs du MAMOT. Or, il faut relativiser ce succès en tenant compte que la moyenne canadienne a diminué de 622 à 483 litres durant la même période. L'écart est encore plus marqué avec nos voisins ontariens, qui distribuent seulement 407 litres d'eau par habitant. Le scénario est le même en considérant uniquement l'eau consommée par les individus. En 2009, les foyers québécois utilisaient 386 litres d'eau par jour, contre 225 litres d'eau pour les Ontariens, selon Environnement Canada.

L'EAU COÛTE 5 MILLIARDS PAR ANNÉE

Boire un verre d'eau du robinet, tirer la chasse de la toilette, laver ses vêtements : ces gestes banals du quotidien pèsent lourd sur les finances des municipalités. Celles-ci doivent déboursier chaque année 5 milliards de dollars pour maintenir à flot leurs services d'eau, évalue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Malgré un certain progrès dans les dernières années, les Québécois utilisent toujours 200 litres d'eau de plus par jour que les Ontariens.

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/strategie_eau/rapport_cout_et%20sources_revenus_services_eau.pdf

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/strategie_eau/rapport_usage_eau_potable_2013.pdf

Sources : Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2013 et Rapport sur le coût et les sources de revenus des services d'eau, juillet 2015, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Rapport municipal d'utilisation d'eau 2011 d'Environnement Canada

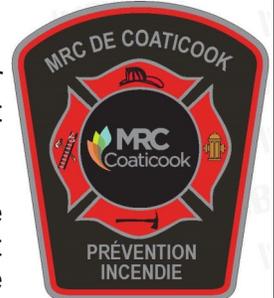


Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook en collaboration avec votre service de protection incendie, vous invite à profiter du changement d'heure de la nuit du 5 au 6 novembre pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Par contre, si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez avant de tester votre appareil auprès de la compagnie d'alarme qu'elle ne déclenche pas le service incendie pendant que vous faites le test. Lorsque le tout est complété, vous pouvez la rappeler afin de s'assurer qu'elle a bien reçu le signal d'alarme.



Des points importants à retenir :



Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable; Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol; Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;

S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, il doit être changé;

Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;

Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;

Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop. La problématique est probablement l'emplacement. Votre avertisseur doit être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminuent d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel!

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie

QUI DOIT RAMONER LES CHEMINÉES?



Si ce n'est pas déjà fait, il est maintenant grand temps de faire ramoner sa cheminée. Plusieurs questionnements parviennent aux services incendie de région concernant le ramonage des cheminées. Quand doit-on ramoner la cheminée? Qui doit le faire? Combien de fois par année doit-on le faire? Existe-t-il des ramoneurs certifiés dans la région? Malheureusement, plusieurs citoyens sont parfois tentés de faire le travail soi-même ou encore de le faire faire le travail par son voisin ou par « monsieur, madame tout le monde ». Ces deux options ne sont fortement pas recommandées pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il est important de faire affaire avec un ramoneur certifié membre de l'association des professionnels du chauffage (APC). Celui-ci possède la formation et la licence nécessaire pour effectuer le travail en plus de posséder les assurances en cas d'accidents de travail, par exemple.

De plus, si vous avez des réparations à faire, même mineures, votre entrepreneur doit être muni d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), ce qui augmente votre protection.

Il est évident que de faire affaire avec un expert certifié est plus dispendieux que de faire le travail soi-même ou le faire faire par « monsieur, madame tout le monde », mais si un incendie se déclare en raison d'une problématique concernant la cheminée ou votre appareil de chauffage, la première chose que va faire la compagnie d'assurance, c'est de vous appeler pour vous en faire le reproche, faire traîner le paiement ou pire encore, contester le règlement du sinistre.



Vous pouvez consulter le site de l'APC <http://www.poelesfoyers.ca/> pour plus d'information et pour connaître la liste des ramoneurs certifiés de la région.

En terminant, advenant que le feu prenne dans la cheminée, ne prenez aucun risque :

Fermez la clé;

Sortez immédiatement;

Appelez les pompiers en faisant le **911** de chez un voisin le plus rapidement possible.

Pour de plus ample information, communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau

Coordonnateur en sécurité incendie.

Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.

175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

819 347-2598
819 347-3583
www.mcbibeau.liberal.ca

Si vous ne connaissez pas l'avenir

COATICOOK | MAGOG | SHERBROOKE
819 564-PROM (7766)

PROMUTUEL
ASSURANCE

PROMUTUE Lassurance.ca



Récupération **BERGERON inc.**



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : **819-849-0714**

Steve: **819-849-0035**

1065, route 141 St-Herménégilde

